



CHARTRE DU SPORTIF

Les valeurs éducatives et sociales du sport sont des facteurs incontestables de prévention et de cohésion sociale. Le sport permet aux hommes et aux femmes d'acquérir des valeurs fondamentales de la vie en société que sont le respect de la règle, le sens de l'effort ou encore l'esprit d'équipe.

La Communauté de Communes partage ces valeurs et souhaite les faire partager à tous. Afin de permettre à chacun de pratiquer le sport dans de bonnes conditions, la Communauté de Communes met à disposition des sportifs une enceinte de qualité. Pour garantir à tous le droit de pratiquer sa passion il est demandé à chacun de respecter la présente charte avec l'ensemble des règles qui y sont mentionnées.

Rappel de l'esprit sportif

1. Je respecte les règles du jeu et l'arbitrage.
2. J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
3. Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec mes coéquipiers, mes entraîneurs et mes professeurs.
4. Je soutiens mes coéquipiers qui sont en difficulté et j'accepte leurs erreurs.
5. Je me mesure à un adversaire dans l'équité.
6. Je refuse la tricherie pour gagner.
7. Mon adversaire n'est pas mon ennemi.
8. J'agis en tout temps avec courtoisie envers mes entraîneurs, les officiels, mes coéquipiers, mes adversaires et les spectateurs.
9. J'emploie un langage correct.
10. Je fais preuve de politesse lors de mon arrivée à l'entraînement et salue toutes les personnes présentes sur le site.
11. J'encourage mes coéquipiers et diffuse des valeurs positives pour le groupe auquel j'appartiens.



CHARTRE DU SPORTIF

Respect des locaux

1. J'utilise le complexe sportif exclusivement pour la pratique du sport.
2. Je porte une tenue adaptée avec des chaussures propres, prévues pour la pratique du sport en salle.
3. Je range le matériel aux emplacements prévus, après chaque utilisation.
4. Je laisse des locaux propres (vestiaires, grande salle, toilettes...).
5. Je signale à la Communauté de Communes Damvillers Spincourt toute anomalie ou dégradation.
6. Je respecte le gardien et les autres utilisateurs.
7. Je laisse un accès libre aux sorties de secours.
8. Je respecte les consignes ci-dessous :

Il est interdit :

- De fumer dans la salle,
- De mâcher ou cracher du chewing-gum,
- De faire entrer des animaux,
- De porter des chaussures sales et non adaptées au sport en intérieur,
- De se servir dans les salles de chaussures à crampons ou à talons aiguilles,
- D'entrer des boissons alcoolisées dans les salles,
- D'apposer des affiches à caractère non sportif ou n'intéressant pas directement les associations locales,
- D'utiliser le matériel d'autres structures sans leur autorisation,
- D'utiliser de la colle pour le handball,
- D'utiliser tout matériel susceptible d'endommager le sol (chaise, banc sans patins...),
- De manipuler tout dispositif (incendie...) sans habilitation sauf si nécessaire.

Bon sport à tous !